

Factsheet: Sparinvest SICAV Ethical Global Value EUR R CAP

Rapport mensuel au 31-12-24

Durée indéterminée

VNI: 286,59 EUR

Rating Morningstar™: 

Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissements. La notation Morningstar de ★ à ★★★★★ constitue une évaluation quantitative des performances passées d'un fonds d'investissement, tenant compte des risques et des coûts imputés. Elle ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé selon une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et comparés à des fonds d'investissement similaires en fonction de leur score. Ensuite ils reçoivent d'une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, 5 étoiles sont prévues pour 10% des scores les plus élevés, 4 étoiles pour les 22,5% suivants, 3 étoiles pour les 35% intermédiaires, 2 étoiles pour les 22,5% suivants, et 1 étoile pour les 10% les moins performants. La notation est calculée mensuellement en fonction du rendement historique sur trois, cinq ou dix ans et ne tient pas compte de l'avenir. Les compartiments qui n'existent pas encore depuis 3 ans ne recevront pas de notation. Pour plus de détails sur la méthodologie de calcul, veuillez vous référer à <https://www.morningstar.com/views/research/ratings>.


Politique d'investissement

Le Fonds vise à générer un rendement positif sur le long terme en utilisant l'approche de valeur pour la sélection des titres. Le Fonds investit au moins 2/3 de son actif net total dans des titres de participation et/ou des titres équivalents à des actions (tels que des Certificats américains d'actions étrangères et des Certificats internationaux d'actions étrangères) des marchés développés et jusqu'à 1/3 de son actif net total dans des titres convertibles et/ou des warrants sur valeurs mobilières des marchés développés. Le Fonds peut, dans une certaine mesure, investir dans d'autres valeurs mobilières et/ou dans des actifs liquides et/ou dans des instruments du marché monétaire négociés sur des marchés régulés assortis d'une durée résiduelle maximale de 12 mois et/ou dans des valeurs mobilières à revenu fixe. Le Fonds peut détenir jusqu'à 15% de liquidités. Il n'y a pas de limite en termes de devise d'investissement. Les caractéristiques environnementales et sociales ainsi que la bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles le Fonds investit sont prises en compte lors des décisions d'investissement. Le Fonds applique un filtrage éthique des sociétés éligibles à l'investissement, ce qui peut exclure de l'investissement certaines sociétés ou certains titres. Les critères de filtrage éthique comprennent l'implication dans la production et/ou la distribution de certains biens ou services tels que l'alcool, les jeux d'argent, le tabac, la pornographie, l'équipement militaire, le pétrole, les sables et charbon thermiques ainsi que le respect des normes internationales en matière de droits de l'homme, d'environnement, de normes de travail et de lutte contre la corruption. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Par conséquent, le Fonds relève de la catégorie de l'article 8 du SFDR. Indice de référence : MSCI World. Le Fonds est géré activement et fait référence à un indice de référence à des fins de répartition des actifs, de mesure des risques et de comparaison. Le Gestionnaire d'investissement a un plein pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Fonds, même si les composants de l'indice de référence sont généralement représentatifs du portefeuille du Fonds. Le Fonds ne suit toutefois pas l'indice de référence et peut investir dans des instruments qui ne font pas partie de l'indice de référence. La mesure dans laquelle la composition du portefeuille du Fonds peut s'écarter de l'indice de référence variera au fil du temps, et la performance du Fonds peut être sensiblement différente de celle de l'indice de référence.

Cette politique de placement fait partie intégrante de la fiche d'informations clés. Le capital et/ou les rendements ne sont pas garantis ou protégés. La décision d'investir dans l'OPC doit tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs de l'OPC promu : ce fonds est le SFDR art.8

Évolution de 100 € investis dans ce compartiment depuis 30-05-08 au 31-12-24



 Sparinvest SICAV Ethical Global Value EUR R CAP

Source: Infront, basée sur les informations fournies par des tierces parties. Le graphique est basé sur les années précédentes et ne constitue donc pas d'indicateur fiable pour l'avenir.

Rendements

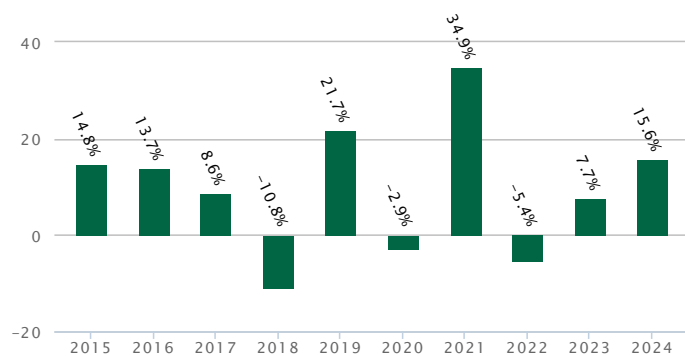
Rendements bruts cumulés (moins d'un an) et annualisés (un an ou plus) au 31-12-24*

	1 mois	3 mois	YTD*	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Sparinvest SICAV Ethical Global Value EUR R CAP	-3,85%	+2,58%	+15,61%	+15,61%	+5,62%	+9,08%	+9,05%	+6,55%

* depuis le début de l'année

Rendements bruts par année calendrier au 31-12-24*

(par année calendrier, l'année comptable se clôturant le 31 décembre)



■ Sparinvest SICAV Ethical Global Value EUR R CAP

* Les rendements bruts mentionnés sont calculés dans la devise du fonds (compartiment de sicav) et ne tiennent pas compte des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes. Les prestations indiquées sont celles du passé et ne constituent pas une garantie pour les prestations futures. Source: Infront

Composition

Positions principales

Citigroup	3,34%
Travelers Companies	3,14%
REGIONS FINANCIAL CORP	3,06%
MetLife Inc	2,92%
ATandT Inc	2,82%
KROGER CO	2,52%
International Business Machines Corp	2,18%
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	2,16%
Ebay	2,13%
CVS Health	2,12%

Caractéristiques

Général

Dividendes bruts

Distribue un dividende Non

L'indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que l'investisseur conserve ce Produit pendant au moins 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si ce Produit est encaissé à un stade précoce. L'investisseur peut récupérer moins que ce qu'il a initialement investi. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport

Type de parts	Actions de capitalisation
Taille de la classe d'actions	42.459.220,32 EUR
Taille du compartiment	1.005.160.888,49 EUR
Nombre de parts	148.599,94
Devise	EUR
Code ISIN	LU0362355355
Benchmark	MSCI World Index Le Fonds est géré activement et utilise un indice de référence à des fins d'allocation des actifs, de mesure des risques et de comparaison. Le Gestionnaire d'investissement dispose d'un pouvoir discrétionnaire absolu quant à la composition du portefeuille, même si les composants de l'indice de référence sont généralement représentatifs du portefeuille du Fonds. Le Fonds ne reproduit toutefois pas l'indice et peut investir dans des instruments qui ne font pas partie de l'indice de référence. La mesure dans laquelle la composition du portefeuille du Fonds peut s'écarter de l'indice de référence variera avec le temps, et il est possible que la performance du Fonds soit nettement différente de celle de l'indice.
Horizon d'investissement	minimum 5 ans
Structure juridique	Société d'investissement de droit luxembourgeois
Compartiment de	SPARINVEST Sicav
Service financier	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (BCEE)
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles
Société de gestion	Sparinvest S.A.
Domicile	Luxembourg
Gestionnaire(s)	David Orr Jens Moestrup Rasmussen Kasper Billy Jacobsen Mark Feasey Per Kronborg Jensen

Valeur nette d'inventaire (VNI)

Première VNI	100,00 EUR au 30-05-08
Périodicité	La valeur nette d'inventaire est calculée quotidiennement à Bruxelles, sur base des derniers cours connus pour cette évaluation.
Publication sur le site internet	https://www.tijd.be https://www.lecho.be https://www.nagelmackers.be

Dates appliquées pour les ordres

Ordres reçus par Nagelmackers avant	J = date de la clôture de la période de réception des ordres de même que date de la valeur nette d'inventaire publiée : chaque jour ouvrable bancaire avant 14h.
Date d'évaluation du cours	J = date de calcul de la valeur nette d'inventaire

à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. La catégorie de risque n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Ce produit a été classé dans la classe 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela signifie que le risque de pertes potentielles découlant des performances futures est moyen. De mauvaises conditions de marché pourraient réduire la valeur de votre investissement. Le fonds est exposé à un Risque de marché accru en raison de son processus d'investissement. L'évolution des conditions de marché et les événements imprévisibles peuvent amplifier les risques liés à ce produit (une description complète des risques est disponible dans le Prospectus). Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Pour un aperçu complet des risques associés à ce fonds, veuillez vous reporter à la section correspondante du prospectus, qui est disponible auprès du prestataire de services financiers ou sur le site internet.

Frais

Frais d'entrée (par souscription)	Maximum 3%.
Frais de sortie	Pas d'application
Frais de gestion	1,42%
Frais courants	1,92%. Les frais courants indiqués sont basés sur le dernier exercice financier du fonds. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation: 1,92% Coûts de transaction: 0,0%
Frais de conversion	Pas d'application
Commission de performance	Pas d'application
Swing price	D'application Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section correspondante du prospectus
Anti-dilution levy	Pas d'application
Droits de garde sur compte-titres	Gratuit en cas de conservation sur un compte-titres chez Nagelmackers S.A.







Fiscalité belge

Taxe sur Opérations de Bourse (TOB.)*	1,32% (max 4000 EUR), d'application en cas de vente
Précompte mobilier sur dividende*	Pas d'application
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS)*	Pas d'application

Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS) de 30% pour tout investisseur personne physique résident fiscal belge sur tout ou partie de la plus-value réalisée lors du remboursement de part(s) de fonds de placement qui investissent plus de 10% de leurs actifs directement ou indirectement en créances (obligations, liquidités...). En cas de moins-value, aucun précompte mobilier n'est dû.

* Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.

Documents

Date-valeur	J + 3 jours ouvrables bancaires à Bruxelles = date de valeur des souscriptions et remboursements.	 Document d'informations clés	français
		 Document d'informations clés	néerlandais
		 Prospectus	français
		 Prospectus	anglais
		 Rapport annuel	anglais
		 Rapport semestriel	anglais
		Le prospectus, le document informations clés pour l'investisseur, l'estimation des frais avant transaction et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur le site web : https://www.nagelmackers.be	

Lexique

HIGH YIELD BONDS: Titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une mauvaise notation de crédit. Ils offrent des rendements plus élevés, mais sont associés à des risques plus grands pour les investisseurs.

EMERGING MARKETS HARD CURRENCY: titres à revenu fixe de tout type d'émetteur des pays émergents, émis en devise forte (USD ou EUR)

FIXED INCOME: Placements au taux fixes, comme des obligations et des liquidités.

INVESTMENT GRADE: Notation de crédit des titres à revenu fixe, par laquelle les agences de notation certifient une bonne à très bonne solvabilité. Ceci signifie un rating de BBB- ou supérieur chez Standard & Poor's ou un rating identique chez Moody's ou Fitch. Pour ces obligations, on suppose que le risque de défaut est inférieur à celui des obligations assorties d'une faible note de crédit. « Défaut de paiement » se réfère à une société qui n'est plus en mesure d'effectuer des paiements d'intérêts ou de rembourser l'investissement initial.

VOLATILITÉ: La variation du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque encouru par l'investisseur est important.

SOLVABILITÉ (RATING): Mesure de la capacité d'une personne, d'un État ou d'une entreprise à payer ses dettes. Plus la solvabilité est élevée, plus il est facile d'obtenir des prêts auprès de tiers.

SWING PRICING: Le swing pricing est une technique qui sert à éliminer l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire d'un fonds ou compartiment provoqué par les entrées et sorties de participants dans ce fonds ou compartiment. Cette technique vise à protéger les participants du fonds ou compartiment qui ne veulent pas en sortir. Dans la pratique, ce sont les participants entrants ou sortants qui supportent les coûts engendrés par leurs transactions.

AUTRE: La mention "Autre" présente sur un graphique fait référence aux instruments qui ne figurent pas dans la répartition appliquée.

PAYS EMERGENTS: Les marchés émergents sont des nations où l'activité sociale et entrepreneuriale se développe rapidement et qui sont sur la voie de l'industrialisation.

Taxe anti-dilution: Le fonds peut choisir de facturer des frais supplémentaires à l'entrée ou à la sortie. Cela n'est possible que lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le produit de la taxe est directement affecté au fonds.

SFDR: Le règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR) est une réglementation européenne introduite pour améliorer la transparence sur le marché des produits d'investissement durable, pour empêcher l'éco-blanchiment et pour accroître la transparence sur les déclarations de durabilité faites par les acteurs du marché financier.

répartition des échéances: répartition (graphique) des échéances des obligations

répartition par notation: Distribution (graphique) des notations des obligations dans le portefeuille du fonds.

Informations légales

- Par le terme « fonds », il faut comprendre sicav (société d'investissement à capital variable), ou le compartiment de la sicav, ou un fonds commun de placement.
- **Il convient de prendre toute décision d'investissement dans l'instrument financier visé dans le présent document après avoir pris connaissance de la version la plus récente du prospectus et des Informations Clés pour l'Investisseur.**
- Les informations reprises dans ce reporting ne tiennent pas compte de la situation financière, de l'expérience, des connaissances et des objectifs d'investissement propres à chaque investisseur : il est dès lors indiqué à chaque investisseur potentiel de recueillir des informations supplémentaires auprès de son agence Nagelmackers.
- La rédaction de ce document s'effectue par Nagelmackers sur la base de sources sélectionnées avec la plus grande attention, et considérées complètes et fiables.

Editeur responsable : Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles - 0404.140.107

Toute plainte peut être adressée à l'attention du Service Plaintes de la Banque Nagelmackers S.A. (Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles), via nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be. Vous pouvez aussi vous adresser au promoteur de l'OPC : Sparinvest S.A., 28 Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg. Vous pouvez aussi vous adresser à l'autorité compétente pour les services bancaires et d'investissement ainsi que pour la distribution d'instruments financiers (Ombudsman pour les contentieux financiers, Boulevard du Roi Albert II 8 à 1000 Bruxelles) via Ombudsman@Ombudsfin.be. Pour un aperçu de vos droits en tant qu'investisseur, veuillez consulter cette page web : <https://www.nagelmackers.be/fr/services/investir-chez-nagelmackers/vos-droits-en-tant-qu-actionnaire> Les droits de l'investisseur sont disponibles en néerlandais et en français.

Powered by

